

LA CAMPAGNE GENEVOISE

Renseignements statistiques

I. INTRODUCTION

Les données statistiques permettant d'analyser les structures de la population genevoise, et leur évolution, sont principalement celles des recensements fédéraux : recensements de la population, réalisés tous les dix ans depuis 1850 (années se terminant par zéro), ou des entreprises, réalisés depuis 1905 (années se terminant par cinq).

Malgré l'abondance des données disponibles, surtout depuis une vingtaine d'années, il n'est pas facile de dégager une image à la fois claire, complète et actuelle de la population de la campagne genevoise; ceci pour de nombreuses raisons :

- . L'agglomération genevoise est en expansion; même si celle-ci est maintenant moins forte que durant les années soixante, les zones urbanisées continuent de s'étendre, les zones rurales de se réduire : la campagne genevoise n'est pas une entité bien définie; elle se transforme continuellement.
- . Les "instruments de mesure" permettant d'en saisir un instantané sont relativement grossiers : ainsi, en ce qui concerne les recensements fédéraux de la population, on doit actuellement se contenter des résultats du relevé de 1970 car les résultats complets de 1980 ne seront pas disponibles avant 1982/83. D'autre part, l'unité de base d'un recensement est la commune politique; il est donc nécessaire de partir du découpage communal pour tenter de délimiter l'objet de notre étude - la campagne genevoise.
- . La difficulté principale est de déterminer quelles sont les communes pouvant être qualifiées de "campagnardes" : sur quels critères se baser ?
Partant de la définition donnée par le dictionnaire (campagne = étendue de pays découvert et plat ou moyennement accidenté; par opposition à bois, montagne; par opposition à ville), on peut déduire que le classement communes campagnardes/non-campagnardes devrait être basé avant tout sur des critères topographiques : Les communes campagnardes seraient celles dont le territoire comporte au moins une certaine proportion de terre cultivable (prairies, champs, cultures). Mais quelle proportion ?
- . Une fois choisi un certain nombre de "communes campagnardes", on sera vraisemblablement amené à constater que leurs populations n'ont pas une structure identique. Certaines sont plutôt paysannes, d'autres résidentielles; certaines sont déjà partiellement urbanisées, d'autres ont encore leur aspect villageois, etc.

Pour toutes ces raisons, plutôt que d'étudier la population de "la" campagne genevoise dans son ensemble - pour autant qu'on puisse parvenir à une définition satisfaisante de cette entité - il nous paraît à la fois plus simple et plus intéressant d'opérer un certain choix parmi les communes rurales du canton, et de

montrer à la fois ce qui les rapproche - en comparant leurs structures avec celles des grandes communes urbaines ou suburbaines - et ce qui les différencie - en les comparant entre elles.

Mais au préalable, quelques données statistiques générales :

II. ELEMENTS GENERAUX

● Aspects topographiques

La surface totale du Canton de Genève est de 284 Km². La partie genevoise du lac s'étendant sur 38 Km², les communes se partagent 246 Km², dont 4 Km² occupés par les cours d'eau.

- . Selon un relevé effectué par l'Office fédéral de la statistique¹⁾ sur la base des cartes topographiques fédérales au 1 = 25 000, la surface agricole du Canton est, en 1967/70, de 156,2 Km², les pâturages de 0,8 Km², les forêts de 30,7 Km². Les zones vertes représenteraient donc, selon le relevé de l'OFS, plus des trois quarts (76%) du sol genevois.
- . Autre relevé, plus récent, le recensement fédéral des exploitations agricoles de 1975 : la surface agricole totale est évaluée à 124,3 Km², dont 11,6 Km² situés hors des frontières cantonales, principalement sur territoire français.

Compte tenu des techniques utilisées pour ces deux relevés, on peut considérer que le premier a tendance à surévaluer, le second à sous-évaluer la superficie actuelle de la campagne genevoise; celle-ci représente donc entre 46% et 76% de la superficie totale du Canton.

● Croissance de l'agglomération genevoise

Entre les deux guerres, le canton de Genève avait connu une période de stabilité démographique : 176 000 habitants en 1941, comme en 1918. Dès la fin de la dernière guerre et jusqu'au début des années septante suit une période de croissance économique et démographique très forte, d'urbanisation accélérée; l'agglomération genevoise, le rapport ville-campagne se modifie profondément :

- du fait de la "tertiarisation" de l'économie et de la concentration des emplois dans le centre de l'agglomération, la ville se dépeuple;

1) Statistique de la superficie de la Suisse; OFS, Berne 1972.

- la croissance démographique se concentre d'abord dans la couronne des communes limitrophes : quatre d'entre elles - Lancy, Meyrin, Oney, Vernier - connaissent en particulier une véritable "explosion" démographique;
- puis le phénomène se diffuse : des communes physiquement séparées de l'agglomération connaissent également une poussée d'urbanisation qui entraîne en quelques années une multiplication du chiffre de leur population = en 1968/72 Avully, en 1970/79 Perly-Certoux, en 1975/79 Puplinge etc.:

Nombre d'habitants par commune	Nombre de communes				
	1941	1950	1960	1970	1979
moins de 500	19	18	14	10	8
500 - 1 000	10	9	12	10	7
1 000 - 5 000	13	15	13	14	17
5 000 - 10 000	2	2	4	5	7
10 000 - 20 000	-	-	1	3	3
20 000 et plus	1	1	1	3	3

de 1941 à 1979, le nombre des communes de moins de 500 habitants est donc passé de 19 à 8; celui des communes de plus de 10 000 habitants, de 1 à 6.

● Importance démographique de la campagne genevoise

Etant donné que la "campagne genevoise" n'a pas de réalité d'un point de vue politique ou statistique, qu'elle n'est pas définie géographiquement, il est difficile d'en évaluer l'importance par rapport à ce qui ne serait pas "campagne". Nous ne pouvons procéder que par approches :

Les statisticiens distinguent communément trois types de communes :

les villes, ou communes urbaines, soit les communes comptant au moins 10 000 habitants,

les communes suburbaines, communes de moins de 10 000 habitants faisant partie d'une agglomération,

les communes rurales, qui ne font pas partie d'une agglomération.

A Genève, 17 communes sont, depuis 1960, classées dans la catégorie des communes rurales. Mais les critères sur lesquels se base la classification sont contestables et, de fait, cette distinction des communes du canton en trois catégories est peu utilisée.

A fin 1979, les 17 communes rurales groupaient moins de 4% de la population du canton :

	<u>Population</u>	<u>(o/oo)</u>
Ville de Genève	151. 100	444
Autres communes de l'agglomération (27)	176 200	517
Communes rurales (17)	13 400	39
TOTAL CANTON	340 700	1. 000

Toutes les personnes qui vivent à la campagne ne sont pas des agriculteurs, mais tous les agriculteurs - ou presque tous - vivent à la campagne. Il paraît donc intéressant de situer l'importance de la population vivant de l'agriculture à Genève :

Si la surface réservée aux activités agricoles représente encore une part importante du sol genevois, la population vivant de l'agriculture ne représente, elle, plus qu'une fraction très faible de la population cantonale, moins de 2%.

Année	POPULATION ACTIVE			POPULATION TOTALE		
	Secteur primaire (1)	Total (2)	(1) / (2)	Population active du secteur primai- re et membres de leur famille (1)	Total (2)	(1) / (2)
1900	7 198	72 831	9,9 %	14 072	132 609	10,6 %
1910	6 230	82 084	7,6 %	12 714	154 906	8,2 %
1930	5 444	93 249	5,8 %	10 633	171 366	6,2 %
1941	5 661	91 087	6,2 %	11 012	174 855	6,3 %
1950	4 580	104 762	4,4 %	8 926	202 918	4,4 %
1960	3 966	140 348	2,8 %	7 476	259 234	2,9 %
1970	2 707	170 203	1,6 %	5 215	331 599	1,6 %

Quelques données relatives aux 2707 travailleurs du secteur primaire recensés en 1970 :

1543 travaillaient dans l'agriculture et l'élevage,
1112 dans l'horticulture,
52 dans la sylviculture, la pêche ou la chasse.

Sur les 1543 personnes travaillant dans l'agriculture et l'élevage,

691 étaient des indépendants,
265 des auxiliaires familiaux,
587 des ouvriers agricoles.

	Population totale en 1979 (1)	Emplois en 1975 (2)	Rapport (2) / (1)
Cité - Centre	6 700	28 200	4,2
Ville de Genève, ancien territoire ¹⁾	28 600	47 400	1,7
Ville de Genève, territoire actuel	151 100	119 100	0,8
Communes suburbaines	176 200	57 200	0,3
Communes rurales	13 400	3 500	0,3
CANTON	340 700	179 800	0,5

1) Jusqu'en 1930

Le quartier de Cité-Centre concentre environ 16 % des emplois, mais seulement 2% de la population du canton.

Les communes suburbaines, avec 52% de la population totale, concentrent moins du tiers des emplois (32%).

III. ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION DES COMMUNES CAMPAGNARDES

Un essai de typologie des communes genevoises, basé principalement sur les résultats des recensements fédéraux de la population et des entreprises, nous a amenés à en sélectionner un nombre réduit - onze en tout. Ces communes, qui se regroupent en trois régions ¹⁾, se caractérisent en particulier par

- l'importance de la surface agricole, la faible importance des surfaces bâties;
- la proportion élevée d'habitants nés dans la commune;
- la proportion élevée de personnes habitant la commune depuis plus de cinq ans;
- la proportion élevée de ménages familiaux; de "familles nombreuses" (au moins 3 enfants);
- la proportion élevée d'emplois agricoles; de personnes travaillant dans leur commune de domicile.

Observons que cet essai de typologie comporte une part d'arbitraire : certains critères paraissent tout à fait pertinents pour une sélection des communes campagnardes, par exemple les critères topographiques (surface agricole). Mais le choix de certains autres critères, en particulier des critères démographiques, fait dans une certaine mesure appel à l'intuition.

1) Entre Arve et lac : Gy, Jussy, Meinier, Presinge;
entre Arve et Rhône : Avusy, Chancy, Laconnex, Soral;
Mandement : Dardagny, Russin, Satigny.

● Catégories socio-professionnelles (1970)

La structure sociale des communes campagnardes se distingue évidemment en premier lieu de celle des communes urbaines ou suburbaines par l'importance de la population qui vit encore de l'agriculture :

- Alors que dans l'ensemble du canton les personnes travaillant dans l'agriculture ne représentent que 1,6 % de la population active, la proportion est proche de 20 % dans les trois régions campagnardes. On constate une certaine homogénéité dans les régions "Arve-Rhône" - où la proportion varie entre 19 % (Avusy) et 24 % (Laconnex) - et "Mandement" : entre 17 % (Dardagny) et 19 % (Satigny). En revanche, dans la région "Arve-Lac", Meinier (12 %) et Gy (44 %) se démarquent des autres communes.

Répartition de la population active selon la situation professionnelle (1970)

	Ensemble canton	Régions campagnardes		
		Arve-Lac	Arve-Rhône	Mandement
Travailleurs de l'agriculture	16	170	208	188
Indépendants d'autres secteurs	57	68	71	64
Professions libérales	17	30	25	11
Directeurs, employés supérieurs	71	71	61	57
Employés subalternes	399	345	299	270
Ouvriers	300	179	232	281
Personnel de service	127	110	76	108
Autres	13	27	28	21
TOTAL	1000	1000	1000	1000

Gy, qui sur l'ensemble des critères examinés, est apparue comme la plus campagnarde des communes du canton - devant dans l'ordre Soral, Laconnex et Jussy - avait donc encore en 1970 près de la moitié de sa population active occupée dans l'agriculture (44 %)

- La structure des entreprises agricoles, qui dépend entre autres du type de production - céréales, élevage, horticulture, viticulture, etc. - varie d'une région du canton à l'autre :

	Ensemble canton	Régions campagnardes		
		Arve-Lac	Arve-Rhône	Mandement
Pour 100 agriculteurs indépendants, on compte				
auxiliaires familiaux	37	35	61	23
ouvriers agricoles	99	83	52	143

Par rapport à la moyenne cantonale, les communes du Mandement se caractérisent par des entreprises dans lesquelles les membres de la famille de l'exploitant collaborent relativement peu, mais qui font appel dans une forte proportion à la main-d'oeuvre extérieure (ouvriers agricoles).

En revanche, les exploitations agricoles de la région Arve-Rhône semblent avoir un caractère beaucoup plus familial que la moyenne des exploitations du canton. Quant à la région Arve-Lac, elle se différencie relativement peu de la moyenne cantonale.

En ce qui concerne les autres catégories sociales, on constate que les communes campagnardes se distinguent surtout de la moyenne cantonale par rapport aux deux catégories "employés subalternes" et "ouvriers" :

- sur le plan cantonal, ces deux catégories groupent ensemble 70 % de la population active;
- la proportion est de 63 % entre Arve et Rhône et descend à 55 % dans le Mandement et 52 % entre Arve et Lac;
- quant aux catégories supérieures de la hiérarchie sociale - professions libérales, directeurs et employés supérieurs - notons qu'elles ont une importance supérieure à la moyenne entre Arve et Lac (10 % de la population active);
- la catégorie des "indépendants" est difficile à situer socialement du fait que la taille et le secteur d'activité de l'entreprise peuvent être très divers.

● Navettes de travailleurs

Comme le développement des déplacements entre domicile et lieu de travail résulte de la concentration des activités dans le centre de l'agglomération et du développement de l'habitat à la périphérie, la proportion de "navetteurs" est très forte parmi la population active des communes suburbaines, et au contraire, très faible parmi celle de la ville de Genève :

En 1970, pour 14 % seulement des travailleurs résidant en ville, le lieu de travail était situé hors des limites de leur commune, mais la proportion dépassait 70 % dans les grandes communes périphériques : Onex 84 %, Grand-Saconnex 78 %, Lancy 76 %, etc.

Dans les communes campagnardes, la proportion était de l'ordre de 50 %; donc, en moyenne, un travailleur sur deux était un "navetteur" :

sur 100 actifs, .. travaillent hors de leur commune de résidence :

<u>entre Arve et Lac :</u>	<u>58</u>	<u>entre Arve et Rhône :</u>	<u>54</u>	<u>Mandement :</u>	<u>48</u>
Gy	44	Avusy	59	Dardagny	40
Jussy	46	Chancy	45	Russin	47
Meinier	68	Laconnex	52	Satigny	52
Presinge	54	Soral	58		

• Dans plus de la moitié des cas, il s'agissait de déplacements ayant comme destination la ville de Genève :

Sur 100 personnes travaillant hors de leur commune de résidence, .. se rendent en ville de Genève :

<u>entre Arve et Lac :</u>	<u>70</u>	<u>entre Arve et Rhône :</u>	<u>60</u>	<u>Mandement :</u>	<u>53</u>
Gy	62	Avusy	62	Dardagny	60
Jussy	71	Chancy	48	Russin	67
Meinier	69	Laconnex	65	Satigny	48
Presinge	77	Soral	59		

La proportion est ici beaucoup plus élevée dans les communes situées entre Arve et Lac que dans celles du Mandement, ce qu'on peut expliquer par la présence entre la ville de Genève et le Mandement, de fortes concentrations d'emplois (CERN; zone industrielle de Meyrin-Satigny).

● Structure familiale

Il paraît intéressant d'examiner, même sommairement, si la structure des familles de la campagne genevoise se distingue de celle des familles de l'agglomération. Pour cela, nous disposons de la statistique des ménages ¹⁾, selon le recensement de 1970. Le ménage campagnard évoque encore aujourd'hui l'image d'une communauté groupant, en plus de la famille du chef de ménage avec ses nombreux enfants, de la parenté plus ou moins éloignée, des domestiques, etc.

• Ce type de ménage "élargi" est-il encore fréquent dans la campagne genevoise ? Si l'on se réfère à des moyennes, on serait tenté de répondre par la négative. Certes, la taille moyenne des ménages est plus élevée dans les communes campagnardes qu'en ville de Genève - où elle est particulièrement faible - mais pas beaucoup plus élevée que dans les grandes communes suburbaines :

nombre moyen de personnes par ménage, en 1970 :

ville de Genève	2,2
communes suburbaines	2,8
campagne genevoise	3,2
dont Arve-Lac	3,1
Arve-Rhône	3,2
Mandement	3,0
<hr/>	
canton	2,5
<hr/>	

1) Un ménage est constitué par l'ensemble des personnes habitant le même logement, avec ou sans lien de parenté.

- La faible dimension des ménages urbains s'explique à la fois par la fréquence élevée des ménages de 1 personne (personnes vivant seules) et la rareté des grands ménages (à partir de 5 personnes). C'est surtout par une moindre rareté des grands ménages que les communes de la campagne genevoise se distinguent des autres communes; toutefois, la proportion de ces grands ménages n'y dépasse guère 20 %, soit environ un ménage sur cinq :

Répartition pour 100 ménages

	Ménages de ... personnes			
	1	2	3 - 4	5 et plus
Ville de Genève	33	34	28	5
Communes suburbaines	19	29	41	11
Campagne genevoise	15	29	38	18
dont Arve-Lac	13	30	39	18
Arve-Rhône	15	29	35	21
Mandement	17	28	39	16
Canton	27	32	34	7

En ce qui concerne les personnes vivant seules, on constate qu'elles sont relativement nombreuses, même à la campagne : 15 % des ménages, soit environ un sur sept, comptent une seule personne.

- Des trois régions campagnardes que nous avons définies, c'est entre Arve et Rhône qu'apparaissent le mieux les structures familiales de type campagnard :
 - comme nous l'avons indiqué au point précédent, c'est dans cette région - constituée par les communes d'Avusy, Chancy, Laconnex et Soral - que l'agriculture occupe encore la place la plus importante (21 % de la population active) et qu'elle a le caractère le plus familial;
 - la taille des ménages y est en moyenne la plus élevée - 3,2 personnes, contre 2,5 de moyenne cantonale - les grands ménages les plus fréquents - 21 % des ménages sont constitués d'au moins 5 personnes;
 - enfin, c'est également entre Arve et Rhône que l'on trouve la plus forte proportion de familles nombreuses : sur 100 ménages avec enfants, 30 en comptent au moins 3, alors que la proportion est d'environ 20 dans les deux autres régions de la campagne genevoise :

Répartition pour 100 ménages avec enfants

	Ménages de ... enfants		
	1	2	3 et plus
Ville de Genève	55	35	10
Communes suburbaines	52	36	12
Campagne genevoise	40	38	22
dont Arve-Lac	38	40	22
Arve-Rhône	32	38	30
Mandement	45	37	18
Canton	49	38	14